

PROJET PÉDAGOGIQUE

activités périscolaires

3-11 ans

Office Social et Culturel du Capdenacois (OSCC)

2 rue Polonceau – 12700 Capdenac-Gare

05.65.63.83.45



Bienveillance



Respect



Épanouissement



Coopération



Autonomie

2026- 2029



SOMMAIRE

1. Le projet pédagogique qu'est ce que c'est ?
 2. Contexte
 3. Présentation du service périscolaire
 4. Public accueilli
 5. Valeurs et objectifs pédagogiques
 6. Organisation des temps périscolaires
 7. Moyens humains et matériels (locaux)
8. Modalités d'inscription et fonctionnement administratif
 9. Communication avec les familles
 10. Évaluation du projet pédagogique
 11. Comité de pilotage (COFIL) du PEDT

1. Le projet pédagogique qu'est ce que c'est ?

Le projet pédagogique est conçu comme un « contrat » entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs, définissant les conditions de fonctionnement de l'accueil et servant de référence tout au long de l'action. Il est élaboré par le directeur de l'accueil en concertation avec l'équipe d'animation. Il permet de donner du sens aux activités proposées et traduit l'engagement de l'équipe dans un temps et un cadre définis.

2. Contexte

2.1. Présentation du territoire

La commune de Capdenac-Gare, commune aveyronnaise, compte près de 5 000 habitants. Située aux portes du Lot, elle constitue un important nœud ferroviaire, qui a contribué à son développement économique au début du XXe siècle. Après la crise économique du bassin houiller, la commune a retrouvé une dynamique démographique notamment grâce à la présence d'un tissu important de PME.

Depuis 2006, Capdenac-Gare est membre de la Communauté de communes du Grand-Figeac, située dans le Lot. Celle-ci regroupe 92 communes, dont 5 communes aveyronnaises, et compte plus de 45 000 habitants.

La commune développe depuis plusieurs années une politique d'accueil et de services en direction de l'enfance et de la petite enfance. Celle-ci s'appuie notamment sur la Maison de la Petite Enfance, le Centre de Loisirs, l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE), l'Espace Jeunes ainsi que sur différents dispositifs éducatifs et périscolaires.

Les différentes organisations et la cohérence éducative souhaitée est notamment présentée dans le Projet Educatif de Territoire.



2.2. Présentation de l'Office Social et Culturel du Capdenacois

L'Office Social et Culturel du Capdenacois (OSCC) est une association régie par la loi 1901 et à but non lucratif. L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 24 personnes. L'OSCC est un acteur important de la vie sociale, culturelle et éducative de Capdenac-Gare. Il intervient notamment dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la vie associative et de l'animation locale.

Présentation de l'OSCC sur : www.vieacapdenac.fr

2.3. Le cadre éducatif et le Projet Éducatif Territorial (PEDT)

La commune de Capdenac-Gare considère les actions éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse comme une priorité. La politique éducative locale repose sur l'idée que l'éducation de l'enfant ne se limite pas au temps scolaire et qu'elle se poursuit également au sein de la famille, des structures de loisirs, des associations et de l'ensemble de la vie locale.

Cette politique vise à favoriser une continuité et une complémentarité entre les différents temps de l'enfant : temps scolaire, temps périscolaire, temps extrascolaire et temps familial.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) s'inscrit dans cette volonté de mettre en cohérence les actions et les acteurs éducatifs du territoire. Il constitue un cadre permettant de définir les orientations éducatives de la commune et de favoriser la complémentarité entre l'école, les structures périscolaires, les associations, les familles et les différents partenaires locaux.

Les actions éducatives mises en œuvre sur le territoire ont notamment pour objectifs d'accompagner les enfants vers davantage d'autonomie et de responsabilité, de favoriser leur épanouissement, de respecter leurs besoins et leurs rythmes de vie, et de développer leurs capacités relationnelles à travers la solidarité et les pratiques collectives.

Dans ce cadre, l'OSCC association coordinatrice du projet, participe directement à la mise en œuvre de la politique éducative locale, notamment par l'organisation et l'animation des activités périscolaires au sein des trois écoles primaires publiques de Capdenac-Gare.

Ce projet pédagogiques s'inscrit pleinement dans les orientations du PEDT et en image l'organisation et les volontés dans la structuration d'un Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) sur le groupe scolaire Pierre Riols. Il présente aussi le souhait d'accompagner au mieux les enfants et les familles par la mise en place d'un dispositif d'aide aux devoirs.

3. Présentation du service périscolaire

L'OSCC assure l'organisation des temps périscolaires en partenariat avec la municipalité et les établissements scolaires maternelle et primaire publique de la commune. Ces accueils ont pour mission d'offrir aux enfants un cadre sécurisant, éducatif et convivial après la classe ainsi que durant la pause méridienne.

À partir de septembre 2026, la commune adopte une semaine scolaire de 4 jours.

Ce changement entraîne la suppression des APE qui avaient lieu de 16h à 17h tous les soirs. Afin de maintenir une continuité dans l'accueil des enfants et de répondre aux besoins des familles, ces temps seront intégrés au fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) déjà mis en place depuis quelques années également entre 12h et 14h. Ces nouveaux temps ALAE qui remplacent les APE auront lieux de 16h30 à 17h30. Cette évolution constitue un changement dans l'organisation des activités proposées aux enfants et nécessite une adaptation du fonctionnement de l'OSCC et des équipes d'animation.

L'organisation détaillée de ces nouveaux temps périscolaires est présentée dans la rubrique « Organisation des temps périscolaires ».

Les horaires détaillés de l'école et des différents temps périscolaires sont présentés dans un tableau récapitulatif fourni en annexe. Ce document précise les horaires scolaires ainsi que les différents temps d'accueil périscolaire. Il est également communiqué aux familles en début d'année scolaire afin de leur permettre d'identifier clairement l'organisation de la journée de leur enfant.

Cette nouvelle organisation permet à l'OSCC de poursuivre ses missions auprès des enfants et des familles tout en adaptant les modalités d'accueil et d'animation au nouveau fonctionnement scolaire.

4. Public accueilli

Le service accueille les enfants scolarisés dans le groupe scolaire public de la commune :

- Le site Beausoleil accueillant les enfants de Petite et Moyenne Section.
- Les sites Pierre Riols et Chantefable accueillant les enfants de Grande Section jusqu'au CM2.

Les accueils périscolaires sont répartis sur les différents sites scolaires afin de répondre au mieux aux besoins des familles et de respecter le rythme de chaque enfant.

Les équipes d'animation veillent à proposer un accompagnement adapté à chaque tranche d'âge, favorisant l'épanouissement, l'autonomie, la socialisation et la découverte.

5. Valeurs et objectifs

L'Association défend plusieurs valeurs à savoir : diversité, engagement, solidarité, égalité, laïcité, citoyenneté, socialisation.

Elle a la volonté d'avancer et de s'adapter à la société c'est pourquoi nous avons la responsabilité d'agir sur des enjeux tels que l'éducation, l'environnement, le vivre ensemble, le respect, l'écologie, et la justice sociale.

Le projet éducatif de l'association présente ces ambitions et les aspirations éducatives se réfèrent notamment à celles de la Ligue de l'Enseignement à laquelle l'OSCC est fédérée.

Au travers des activités périscolaires organisées par l'OSCC, les actions s'appuient sur les ambitions éducatives de l'association et celles identifiées dans le Projet Educatif de Territoire de la commune de Capdenac.

Les objectifs généraux suivant peuvent donc être repris :

- Encourager la découverte de nouvelles activités afin de stimuler la curiosité et l'ouverture d'esprit.
- Favoriser l'égalité des chances en améliorant les conditions d'apprentissage.
- Promouvoir l'épanouissement personnel et collectif des enfants.
- Contribuer à la formation de citoyens responsables.
- Développer et renforcer l'autonomie de l'enfant.
- Encourager le respect et le « bien vivre ensemble »

Afin de traduire les ambitions éducatives de l'OSCC et du Projet Éducatif de Territoire dans le fonctionnement quotidien de l'ALAE et de l'Aide aux Devoirs, les objectifs généraux sont déclinés en objectifs opérationnels. Ceux-ci permettent de préciser ce que nous souhaitons réellement faire vivre aux enfants et les moyens mis en œuvre par l'équipe.

Objectif Général	Encourager la découverte de nouvelles activités afin de stimuler la curiosité
Objectifs Opérationnels	• Donner envie aux enfants d'expérimenter, de manipuler et d'oser essayer des activités qu'ils ne connaissent pas. • Favoriser l'expression de la curiosité et le partage des découvertes entre les enfants. • Diversifier les propositions afin de permettre à chaque enfant de trouver des activités adaptées à ses envies et à ses capacités.
Moyens Utilisés	• Proposer une programmation variée : activités sportives, artistiques, culturelles, manuelles, scientifiques, environnementales et citoyennes. • Mettre en place des activités permettant l'expérimentation et la découverte. • Renouveler régulièrement les propositions afin d'éviter une routine dans les activités. • Permettre aux enfants de choisir certaines activités en fonction de leurs envies. • Mettre en valeur les découvertes et les réalisations des enfants. • Organiser ponctuellement des sorties, des rencontres ou des interventions extérieures.

Objectif Général	Favoriser l'égalité des chances en améliorant les conditions d'apprentissage
Objectifs Opérationnels	• Permettre à chaque enfant d'accéder aux différentes activités proposées, quels que soient ses capacités ou ses difficultés. • Adapter les activités aux différents âges, besoins et rythmes des enfants. • Permettre à chaque enfant de progresser à son propre rythme. • Favoriser l'inclusion et la participation de tous les enfants au sein du collectif.
Moyens Utilisés	• Adapter les consignes, le matériel et les niveaux de difficulté. • Proposer différentes façons de participer à une même activité. • Veiller à une répartition équitable de l'attention et de l'accompagnement des animateurs. • Favoriser l'entraide entre les enfants. • Être attentif aux besoins particuliers de chaque enfant. • Valoriser les progrès et les efforts plutôt que la performance. • Veiller à ce que les activités proposées ne soient pas systématiquement basées sur la compétition.

Objectif Général	Promouvoir l'épanouissement personnel et collectif des enfants
Objectifs Opérationnels	• Permettre à chaque enfant de prendre du plaisir dans les activités proposées. • Favoriser l'expression des émotions, des envies et des idées. • Développer la confiance en soi et la valorisation des réussites. • Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.
Moyens Utilisés	• Proposer des activités diversifiées permettant à chacun de trouver des sources de réussite. • Valoriser les efforts, les initiatives et les progrès de chaque enfant. • Créer un climat bienveillant et sécurisant. • Laisser une place à la parole et à l'expression des enfants. • Alternier les temps collectifs, les temps en petits groupes et, lorsque cela est possible, les temps plus individualisés. • Respecter le rythme, la fatigue et les besoins des enfants. • Favoriser les activités coopératives et les projets collectifs.

Objectif Général	Contribuer à la formation de citoyens responsables
Objectifs Opérationnels	• Permettre aux enfants de comprendre progressivement les règles nécessaires à la vie collective. • Donner aux enfants la possibilité d'exprimer leur opinion et de participer à certaines décisions. • Développer le sens des responsabilités et de l'engagement. • Sensibiliser les enfants aux notions de respect, d'égalité, de solidarité et de citoyenneté.
Moyens Utilisés	• Construire ou rappeler les règles de vie avec les enfants. • Organiser des temps de parole et d'échanges. • Donner aux enfants la possibilité de proposer des idées concernant la vie de l'ALAE/AD. • Leur confier des responsabilités adaptées à leur âge. • Mettre en place des projets collectifs favorisant l'engagement. • Proposer des activités autour de la citoyenneté, de la solidarité et du vivre ensemble. • Favoriser la prise de décision collective lorsque cela est possible.

Objectif Général	Développer et renforcer l'autonomie de l'enfant
Objectifs Opérationnels	• Amener l'enfant à faire progressivement seul ce qu'il est capable de réaliser. • Permettre à l'enfant de faire des choix et de prendre des initiatives. • Responsabiliser progressivement les enfants dans les différents temps de la journée. • Permettre à chacun de gagner en confiance dans ses propres capacités.
Moyens Utilisés	• Laisser les enfants choisir certaines activités ou modalités de participation. • Mettre à disposition du matériel accessible et adapté. • Donner des responsabilités quotidiennes : rangement, distribution du matériel, aide à l'organisation... • Encourager l'enfant à chercher une solution avant d'intervenir systématiquement. • Adapter l'aide apportée par l'adulte aux capacités de l'enfant. • Valoriser les initiatives et les réussites. • Accompagner progressivement l'enfant plutôt que de faire à sa place.

Objectif Général	Encourager le respect et le « bien vivre ensemble »
Objectifs Opérationnels	• Apprendre aux enfants à respecter les autres, leurs différences et leurs besoins. • Favoriser l'écoute, la communication et la coopération. • Permettre aux enfants d'apprendre à gérer les désaccords et les conflits. • Développer l'entraide et la solidarité au sein des groupes. • Faire comprendre que les règles permettent à chacun de trouver sa place dans le collectif.
Moyens Utilisés	• Élaborer et rappeler des règles de vie communes. • Utiliser les activités coopératives pour favoriser l'entraide. • Organiser des jeux et projets permettant de mélanger les enfants et de favoriser les échanges. • Accompagner les enfants dans la résolution des conflits plutôt que de rechercher uniquement une sanction. • Favoriser le dialogue et l'écoute. • Sensibiliser au respect des différences et à la lutte contre les discriminations. • Valoriser les comportements solidaires et respectueux. • Être attentif à ce que chaque enfant puisse participer et trouver sa place dans le groupe.

La mise en œuvre de ces objectifs repose sur une organisation permettant de donner une véritable place à l'enfant dans les différents temps de l'ALAE et de l'Aide aux Devoirs.

L'équipe d'animation veille ainsi à proposer un équilibre entre temps libres, activités encadrées, activités de découverte, temps collectifs et temps plus calmes. Cette organisation permet de respecter les besoins et les rythmes des enfants tout en leur offrant des possibilités de découverte, d'expression, de participation et d'autonomie.

Les animateurs adoptent une posture d'accompagnement : ils proposent, encouragent, sécurisent et donnent les outils nécessaires à l'enfant pour qu'il puisse progressivement agir par lui-même.

Les activités ne constituent donc pas une finalité en elles-mêmes. Elles sont utilisées comme des supports éducatifs permettant de travailler les objectifs du projet pédagogique : apprendre à vivre avec les autres, prendre confiance, devenir autonome, découvrir, expérimenter et progressivement devenir acteur de sa vie collective.

L'équipe pourra régulièrement s'appuyer sur l'observation des enfants, les échanges entre professionnels et les retours des enfants pour vérifier si les moyens mis en œuvre répondent aux objectifs fixés et, si nécessaire, ajuster les pratiques et les propositions d'activités.

6. Organisation des temps périscolaires

(annexes: organisation des activités et temps périscolaires)

Les types d'accueil :

L'OSCC intervient sur trois temps de la journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- ALAE* du midi : de 12h à 14h **(à partir de la grande section)**
- ALAE* du soir : de 16h30 à 17h30 **(à partir de 3 ans)**
- Aide aux devoirs : de 16h45 à 18h **(du CP au CM2)**

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)*

L'ALAE est une activité déclarée au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), et bénéficie d'un soutien de la CAF de l'Aveyron au travers de sa prestation de service.

Il est proposé sur deux temps de la journée : entre 12h et 14h, ainsi qu'après la classe de 16h30 à 17h30.

Sur le site Pierre Riols, le temps du midi est organisé en deux services : de 12h à 13h et de 13h à 14h. Cela permet aux enfants qui ne sont pas au restaurant scolaire de pouvoir participer à une activité les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants ont ainsi le choix entre deux activités proposées et encadrées par l'équipe de l'OSCC en parallèle de la garderie municipale.

Sur le site de Chantefable, le temps du midi étant organisé en un seul service, de 12h à 13h, l'activité est alors proposée entre 13h et 14h par un animateur de l'OSCC tous les mardis et les jeudis.

Pour ces 2 sites, les ALAE du soir sont proposés de 16h30 à 17h30, deux fois par semaine pour chaque cycle . Ils sont encadrés par des animateurs de l'OSCC ainsi que par des intervenants extérieurs.

Ces activités, au libre choix de l'enfant, changent à chaque période, soit environ toutes les six semaines entre chaque période de vacances scolaires. Cette organisation permet de proposer des activités diverses et variées, afin de répondre au mieux aux attentes et aux envies des enfants et favoriser les découvertes.

Sur le site Beau Soleil, le midi pas d'activité proposée sur le site Beau Soleil.

Les ALAE du soir sont proposés de 16h30 à 17h30, deux fois par semaine, les mardis et jeudis. Ils sont également encadrés par des animateurs de l'OSCC ainsi que par des intervenants extérieurs et toujours au libre choix de l'enfant.

Un fonctionnement par période.

Les activités proposées évoluent au cours de l'année scolaire afin de répondre aux besoins des enfants, aux projets qui peuvent être mis en place ainsi qu'aux intervenants présents sur chaque période.

Des projets peuvent être développés sur plusieurs semaines autour de thématiques telles que :

- L'environnement ;
- Le manger mieux ;
- La citoyenneté et le vivre-ensemble ;
- Les arts et la culture ;
- Le sport et le bien-être ;
- La découverte ;
- Etc.

Quelques exemples d'activités:

ALAE entre 12h et 14h :

- Jeux collectifs ;
- Activités de découverte (épée chinoise, ...)
- Informatique ;
- Activité manuelle ;
- Jeux de rôle ;
- Etc.

ALAE entre 16h30 et 17h30 :

- Activités manuelles et créatives ;
- Ateliers artistiques et culturels ;
- Jeux de coopération ;
- Activités sportives ;
- Ateliers nature et environnement ;
- Jeux de société ;
- Ateliers culinaires ;
- Etc.

L'ensemble des activités vise à favoriser l'épanouissement de l'enfant, son autonomie, sa socialisation et son apprentissage de la vie collective dans le respect des valeurs portées par l'association.

Les ALAE étant des activités sur inscription, chaque enfant est libre d'y participer ou non. Sur chaque temps d'accueil, 2 propositions d'activités sont faites, au libre choix des enfants (inscrits). Un pointage à la présence est réalisé pour le suivi des participations.

L'Aide aux Devoirs (AAD),

L'aide aux devoirs constitue un temps d'accompagnement éducatif encadré par les animateurs de l'OSCC et des bénévoles. Dans un cadre calme et bienveillant, les enfants sont accompagnés dans la réalisation de leur travail scolaire tout en développant leur autonomie, leur organisation et leurs méthodes d'apprentissage.

Cette activité ne relève d'aucune déclaration auprès de la CAF ou le SDJES. Il s'agit d'un service aux familles et d'un soutien pour les enfants.

Organisation hebdomadaire *(voir annexe)*

L'aide aux devoirs est organisée selon un fonctionnement alterné sur la semaine.

Pour les enfants participant à une activité entre 16h30 et 17h30, un temps d'aide aux devoirs de 30 minutes est proposé de 17h30 à 18h, à l'issue de l'activité. Ce temps leur permet de commencer ou d'avancer leurs devoirs avec l'accompagnement des adultes présents.

Les deux autres jours de la semaine, lorsque les enfants ne sont pas concernés par les activités (ALAE), l'aide aux devoirs est proposée de 16h45 à 18h.

Cette organisation permet aux enfants de bénéficier à la fois des activités éducatives proposées par l'association et des temps dédiés au travail scolaire.

Rôle des familles

L'aide aux devoirs proposée par l'OSCC vient en complément du suivi assuré par les familles et ne s'y substitue pas. Les parents sont donc invités à vérifier chaque soir les devoirs de leur enfant au retour à la maison et à s'assurer que l'ensemble du travail demandé a bien été réalisé.

En effet, selon le volume de travail, le rythme de l'enfant ou le temps disponible, certains devoirs peuvent ne pas être entièrement terminés durant le temps d'accompagnement.

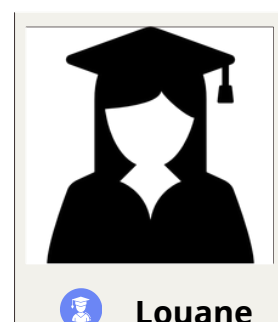
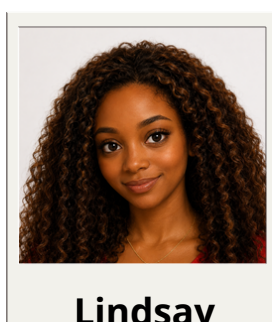
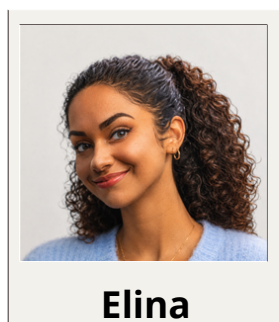
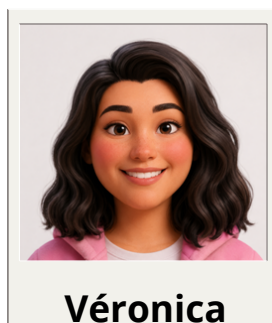
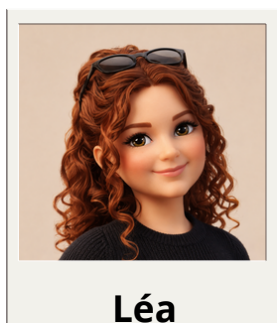
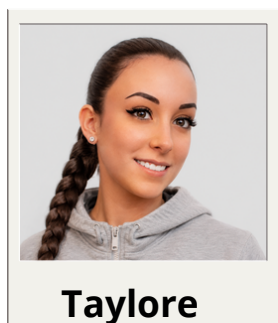
L'inscription au service se fait en début d'année via les documents périscolaires transmis mais reste possible à tout moment.

7. Moyens humains et matériel

7.a Moyens humains

L'équipe d'animation périscolaire est composée des professionnels de l'Office Social et Culturel Capdenacois (OSCC), qualifiés et expérimentés dans l'accueil et l'accompagnement des enfants de 3 à 11 ans. Ils assurent la mise en place, l'encadrement et le suivi des activités dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Membres de l'équipe de l'OSCC:



Diplômes professionnels :

Taylore :

DEUST AGAPSC : Diplôme d'Études Universitaire Scientifique et Technologique parcours Animation et gestion des activités physique sportives et culturelles.

Elina :

BPJEPS LTP : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Loisirs Tous Publics

Léa :

DUT CS : Diplôme universitaire et technologique carrières sociales

Lindsay :

Véronica :

BPJEPS ASEC : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, animateur mention animation socio-éducative ou culturelle

Louane :

Apprentie Bachelor Universitaire de Technologie en Carrières Sociales

L'équipe s'appuie également sur des associations locales et des partenaires extérieurs (culturels, sportifs et éducatifs), qui interviennent ponctuellement lors de l'ALAE du soir, afin d'enrichir les propositions d'activités et d'ouvrir les enfants à de nouvelles pratiques.

Cette collaboration permet de garantir un accompagnement de qualité, favorisant l'épanouissement, la découverte et la coopération.

Cela maintient également le lien et l'ouverture de l'école et des accueils périscolaires vers les partenaires locaux impliqués depuis 2014 dans les TAP (Temps Accueil Périscolaires), supprimés à la rentrée 2026 avec le retour au rythmes scolaires à 4 jours.

6.b. Moyen Matériel

Nous disposons de différents lieux d'accueil adaptés aux activités proposées. Les enfants peuvent être accueillis dans les salles mises à disposition au sein des écoles respectives, ainsi que dans des équipements municipaux.

Nous avons à notre disposition :



Site Pierre Riols :

- Les garderies
- Une salle informatique
- Une cour mutualisée avec le collège
- Une bibliothèque
- Une grande salle audiovisuelle



Site Chantefable :

- Une garderie
- Des salles à disposition (motricité, salle de classe)
- Une bibliothèque
- Une cuisine



Site Beau Soleil :

La salle du dispositif passerelle
La salle de sieste (vidée lors des activités)
Une cour extérieure
Une salle de motricité



Autre : Dojo
Parc Capèle
Les Berges du Lot (stade, espace vert)
Terrain de Foot / Rugby
Salle raquettes
Médiathèque
Etc...

Ces espaces variés permettent de proposer des activités diversifiées, à la fois sportives, ludiques, culturelles et de plein air, en fonction des projets, des saisons et des besoins des enfants.

Le matériel pédagogique et éducatif est adapté en fonction des tranches d'âge.

Les associations partenaires utilisent également leur propre matériel, spécifique à leurs activités et adapté aux pratiques proposées. Ce matériel, qui n'est pas forcément disponible sur les sites d'accueil, permet d'enrichir et de diversifier les actions menées auprès des enfants.

8. Modalités d'inscription et fonctionnement administratif

L'inscription aux accueils périscolaires s'effectue en début d'année scolaire par le biais d'un dossier d'inscription remis à chaque famille. Ce dossier comprend l'ensemble des informations nécessaires au fonctionnement du service ainsi que les documents administratifs à compléter (*voir annexe*).

Pour les activités ALAE et Aide aux Devoirs, les familles qui souhaitent inscrire leur enfant en cours d'année peuvent en faire la demande auprès de l'Office Social et Culturel du Capdenacois, ou par mail à l'adresse suivante :



periscolaire@vieacapdenac.fr

Un dossier d'inscription leur sera alors remis afin de permettre l'accès aux différents services proposés.

Les familles précisent dans le dossier les temps d'accueil auxquels leur enfant est autorisé à participer :

- ALAE du midi (12h00 à 14h00) ;
- ALAE du soir (16h30 à 17h30) ;
- Aide aux devoirs.

Concernant l'aide aux devoirs, les familles indiquent les jours de la semaine durant lesquels leur enfant participera au dispositif. Toute modification en cours d'année doit être signalée auprès du service dans les meilleurs délais afin de garantir une bonne organisation.

La facturation est établie par trimestre. Les règlements peuvent être effectués :

- par virement bancaire (mode de paiement à privilégier) ;
- par chèque ;
- en espèces.

Afin d'éviter le transport d'argent liquide dans les cartables des enfants, les familles sont invitées à privilégier le virement bancaire ou le dépôt des chèques directement à l'Office Social et Culturel du Capdenacois, situé au 2 rue Polonceau, 12700 Capdenac.

TARIFS

ALAE

0.80€/ présence / enfant
0.70€/ présence / enfant (famille non imposable)

Aide aux devoirs

4€ / mois / enfant

9. Communication avec les familles

La communication avec les familles constitue un élément essentiel du fonctionnement de l'Accueil périscolaire. Elle permet d'instaurer une relation de confiance, de favoriser le suivi de chaque enfant et d'assurer une continuité éducative entre la famille et l'équipe d'animation.

L'équipe reste disponible pour répondre aux questions des familles, les accompagner dans leurs démarches administratives et les informer de toute évolution concernant la vie de la structure.

Les échanges quotidiens, lors de l'accueil et du départ des enfants, sont privilégiés afin de transmettre les informations utiles au bien-être et au suivi de l'enfant.

Pour toute demande de renseignements, inscription ou démarche administrative, les familles peuvent contacter l'Office Social et Culturel du Capdenacois :



Office Social et Culturel du Capdenacois
2 rue Polonceau
12700 Capdenac



05 65 63 83 45 ou 06 70 77 49 71



periscolaire@vieacapdenac.fr

Les familles peuvent également consulter les supports de communication de la structure afin de suivre l'actualité, les projets, les animations et les informations concernant l'OSCC :



www.vieacapdenac.fr



OSC Capdenac

Cette communication régulière favorise un partenariat éducatif de qualité entre les familles et l'équipe d'animation, dans l'intérêt et le bien-être des enfants accueillis.

L'association organisatrice, l'OSCC, est également un Espace de Vie Sociale, avec dans son projet un axe famille. Cette orientation peut permettre de donner relais à des "volontés" de familles par des actions parentalités initiées par l'OSCC.

10. Évaluation du projet pédagogique

L'évaluation permet de mesurer la pertinence des actions mises en œuvre, leur adéquation avec les objectifs fixés et leur impact sur les enfants. Elle constitue un outil d'amélioration continue du fonctionnement de l'accueil périscolaire.

L'évaluation portera notamment sur :

- le bien-être des enfants ;
- leur participation aux activités proposées ;
- le développement de leur autonomie ; (choix des activités, aide aux devoirs...)
- la qualité des relations entre enfants et adultes ;
- l'implication des familles ;
- la cohérence des pratiques éducatives de l'équipe d'animation ;
- la réalisation des objectifs pédagogiques.

Les résultats de cette évaluation permettront d'ajuster les projets, de faire évoluer les activités et de les adapter aux besoins des enfants.

Outils d'évaluation

Afin d'assurer un suivi régulier du projet pédagogique, plusieurs outils seront utilisés :

- Observations quotidiennes des enfants ;
- Echanges informels avec les familles ;
- Réunions d'équipe régulière ;
- Bilans des périodes de vacances et des cycles d'activités ;
- Questionnaires de satisfaction auprès des familles et enfants (si besoin) ;
- Recueils de la parole des enfants (temps de discussion, boîte à idées,...) ;
- Taux de participation
- Bilan et réunion

Ces outils permettent de croiser les regards de l'équipe, des familles et des enfants afin d'obtenir une évaluation la plus objective possible.

11 . Comité de pilotage (COFIL) du PEDT

Comme présenté dans la partie contexte, le projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Son suivi est assuré par le Comité de Pilotage (COFIL).

Le COFIL réunit les différents partenaires éducatifs du territoire :

- les élus de la collectivité ;
- les représentants de l'Office Social et Culturel du Capdenacois ;
- la direction de l'accueil périscolaire ;
- les directeurs d'école ;
- les enseignants ;
- les représentants des parents d'élèves ;
- les partenaires institutionnels ...

Ses missions sont de :

- suivre la mise en œuvre du PEDT ;
- évaluer les actions menées ;
- favoriser la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant ;
- identifier les besoins du territoire ;
- proposer des axes d'amélioration ;
- valider les évolutions du projet éducatif.

Le COFIL se réunit au minimum une fois par an afin de réaliser un bilan des actions conduites et de définir les perspectives d'évolution.

L'association OSCC est coordinatrice du PEDT. Plus globalement l'association est l'interlocuteur privilégié pour les projets de développement des activités éducatives enfance-jeunesse, d'animations et d'accompagnement social.

L'OSCC est, de par ses missions et ses activités, une association partenaire de l'école. Elle intervient sur tous les temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Depuis de nombreuses années des liens étroits et de nombreuses collaborations sont tissés entre les écoles publiques et l'association.

La "vie" du projet pédagogique des activités périscolaires peut faire l'objet des attributions du COFIL PEDT. De manière logique et interdépendante, le PEDT de Capdenac doit servir de support et nourrir les différents projets pédagogiques du territoire et de l'association.

ANNEXES



Focus – Organisation des activités périscolaires OSC du soir sur le groupe scolaire Pierre Riols

[illegible]

AAD : Aide Aux Devoirs. Dispositif sur inscription annuelle, payant (forfait de 4€ / mois/ enfant).

ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole. Activité sur inscription annuelle, payant : 0,80€ ou 0,70€ (famille non imposable) par heure d'activité. Au choix de l'enfant.

L'organisation propose une **alternance sur la semaine, entre temps d'activité ALAE et temps (plein) d'aide aux devoirs**. Cela permet aux enfants (si inscrits) de pouvoir participer aux activités ALAE sur 2 jours et de bénéficier de l'AAD (si inscrits) tous les jours, avec 2 jours de soutien plus conséquent.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE L'ECOLE PIERRE RIOLS

SITE PIERRE RIOLS

2026-2027

Semaine de l'enfant / CE1-CE2 site Pierre Riols									
	7h30	8h30	11h45	12h45	13h45	16h30	17h30	18h	18h30
LUN DI	Garderie municipale	Classe	Sortie		Classe	Sortie			
V EN DREDI			Restaurant scolaire	ALAE (2 activités OSCC - 28 à 36 enfants)		ALAE (2 activités - 1 OSCC / 1 Intervenant Ext - 28 à 36 enfants)	Aide aux devoirs (OSCC)		
				Garderie municipale			Garderie municipale		
MARDI	Garderie municipale	Classe	Sortie		Classe	Sortie			
JEUDI			Restaurant scolaire	ALAE (2 activités OSCC - 28 à 36 enfants)		16h 45 Aide aux devoirs (OSCC)			
				Garderie municipale			Garderie municipale		

Semaine de l'enfant / CM1-CM2 site Pierre Riols									
	7h30	8h30	12h	12h45	14h	16h30	17h30	18h	18h30
LUN DI	Garderie municipale	Classe	Sortie		Classe	Sortie			
V EN DREDI			ALAE (2 activités OSCC - 28 à 36 enfants)	Restaurant scolaire		16h45 Aide aux devoirs (OSCC)			
			Garderie municipale				Garderie municipale		
MARDI	Garderie municipale	Classe	Sortie		Classe	Sortie			
JEUDI			ALAE (2 activités OSCC - 28 à 36 enfants)	Restaurant scolaire		ALAE (2 activités - 1 OSCC / 1 Intervenant Ext - 28 à 36 enfants)	Aide aux devoirs (OSCC)		
			Garderie municipale				Garderie municipale		

Sortie de l'école, du midi ou du soir

Garderie Municipale : gratuit pour les familles (de 7h30 à 8h30 ou 9h et de 16h30 à 18h30)

Restaurantscolaire (sur inscription)

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE): Organisé par l'OSCC. Activités payantes 0,70€ ou 0,80€ / séance. Inscription en début ou cours d'année. Activités sportives, jeux collectifs, activités plastiques ... se déroulant dans les locaux de l'école ou une infrastructure communale, proposées en libre choix aux enfants.

Aide aux Devoirs: dispositif OSCC - payant: forfait de 4€/mois. Inscription en début ou cours d'année. Tout enfant inscrit doit être présent sur les jours cochés par la famille. Dispositif encadré par des animateurs de l'OSCC et des bénévoles de l'association.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE L'ECOLE PIERRE RIOLS

SITE CHANTEFABLE

2026 – 2027

Semaine de l'enfant / GS - CP site Chantefable									
	7h30	8h30	12h	13h	14h	16h30	17h30	18h	18h30
LUN DI	Garderie municipale	Classe	Sortie		Classe	Sortie	ALAE (2 activités / 1 OSCC / 1 Intervenant Ext - 20 à 28 enfants)	Aide aux devoirs (OSCC)	
V EN DREDI			Restaurant scolaire	Garderie municipale					
MARDI	Garderie municipale	Classe	Sortie		Classe	Sortie	16h 45 Aide aux devoirs (OSCC)		
JEUDI			Restaurant scolaire	ALAE (1 activité OSCC - 10 à 14 enfants)					
							Garderie municipale		

Sortie de l'école, du midi ou du soir

Garderie Municipale : gratuit pour les familles (de 7h30 à 8h30 ou 9h et de 16h30 à 18h30)

Restaurant scolaire (sur inscription)

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE): Organisé par l'OSCC. Activités payantes 0,70€ ou 0,80€ / séance. Inscription en début ou cours d'année. Activités sportives, jeux collectifs, activités plastiques ... se déroulant dans les locaux de l'école ou une infrastructure communale, proposées en libre choix aux enfants.

Aide aux Devoirs: dispositif OSCC - payant: forfait de 4€/mois. Inscription en début ou cours d'année. Tout enfant inscrit doit être présent sur les jours cochés par la famille. Dispositif encadré par des animateurs de l'OSCC et des bénévoles de l'association.

ACCUEIL PERISCOLAIRE DEL'ECOLE PIERRE RIOLS

SITE BEAUSOLEIL

2026-2027

Semaine de l'enfant / PS - MS site Beau Soleil									
	7h30	9h	12h	13h	13h30	16h30	17h30	18h	18h30
LUN DI	Garderie mun icipa le	Classe	Classe	Sor tie		Classe	Sor tie		
V EN DREDI				Restaurant scolaire	Garderie municipale		Garderie municipale		
MARDI	Garderie mun icipa le	Classe	Classe	Sor tie		Classe	Sor tie		
JEUDI				Restaurant sc ola ir e	Garderie municipale		ALAE 2 activités - 1 OSCC / 1 Intervenant Ext - 20 à 28 enfants)		
							Garderie municipale		

Sortie de l'école, du midi ou du soir

Garderie Municipale : gratuit pour les familles (de 7h30 à 8h30 ou 9h et de 16h30 à 18h30)

Restaurant scolaire (sur inscription)

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE): Organisé par l'OSCC. Activités payantes 0,70€ ou 0,80€ / séance. Inscription en début ou cours d'année. Activités sportives, jeux collectifs, activités plastiques ... se déroulant dans les locaux de l'école ou une infrastructure communale, proposées en libre choix aux enfants.

Aide aux Devoirs: dispositif OSCC - payant: forfait de 4€/mois. Inscription en début ou cours d'année. Tout enfant inscrit doit être présent sur les jours cochés par la famille. Dispositif encadré par des animateurs de l'OSCC et des bénévoles de l'association.

OFFICE Social et Culturel

